

CHOISIR UNE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA CITADELLE, COTE LAMBERSART

L'espace s'étendant entre le carrefour Jouhaux à Lille et l'échangeur routier du Pont Royal, prolongement de la citadelle traversé par le canal de la Deûle, est une zone de transition verte entre Lille et Lambersart. C'est un endroit fragile, non aménagé, fort convoité par des aménageurs de tous ordres.

Aussi la Municipalité souhaite-t-elle le plus rapidement possible se donner les moyens de prendre des décisions sur l'avenir de ces terrains en choisissant une politique d'aménagement cohérente avec l'ensemble des abords de la citadelle (un élément du "grand projet régional").

Les objectifs en seraient :

- utiliser la citadelle comme l'entrée réelle et prestigieuse de Lambersart.
- rendre la citadelle à la fréquentation des habitants de Lambersart, alors que le canal à grand gabarit est venu la couper de la ville en 1974.

A - ANALYSE DU SITE

1 - ABORDS DE LA CITADELLE

Cet espace fait partie des abords de la citadelle Vauban, lieu prestigieux de notre métropole du Nord. Les grandes pelouses triangulaires plantées, côté enceinte, appellent à entrer dans l'étoile de la citadelle.

2 - ABORDS DE LA DEULE

C'est sur ces abords de la citadelle que se réalise il y a 15 ans une traversée du canal à grand gabarit de la Deûle.

Ce canal, comme une saignée d'eau, sépare les terrains de Lambersart en deux zones.

Deux passerelles (passerelle Edmond Ory et passerelle de la République) ainsi que l'écluse du grand carré permettent de franchir le canal et de relier Lambersart à la citadelle.

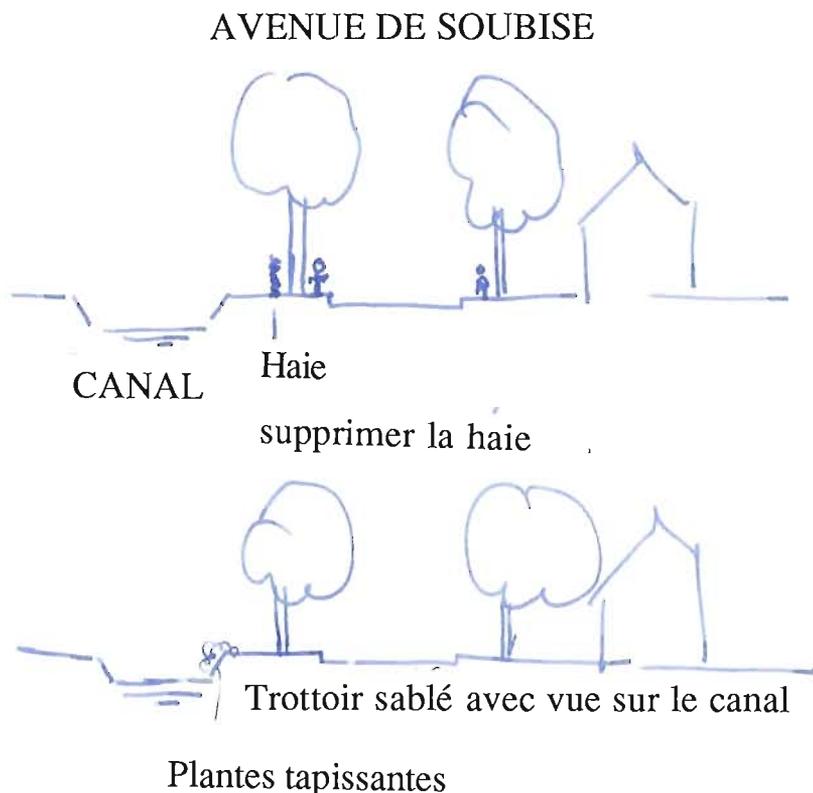
Des dépôts de terre venant du creusement du canal se sont fait sur des terrains proches comme celui qui est situé au Nord de l'avenue du Bois.

Les berges de la Deûle ne sont pas traitées de manière urbaine et paysagée : la bordure du canal est faite d'une alternance de paleplanches, d'amas de pierres, ou de canalisations de béton ; des plantations ont été réalisées uniquement autour de l'écluse (cette écluse est isolée par une barrière empêchant son accès).

3 - ESPACE PUBLIC EN CONTRADICTION AVEC L'IMAGE ARBOREE DE LAMBERSART.

Ce lieu de promenade aux abords de la citadelle, le long de la Deûle, fait partie de la commune de Lambersart, ville aux magnifiques avenues plantées d'arbres majestueux qui définissent son urbanisme (avenue de Soubise). Or, ce site ne comporte pratiquement pas d'arbres. Seul un maigre alignement d'aubépines, arbres de petite taille, sujets au feu bactérien, a été planté au Nord de l'avenue du Bois.

L'habitat qui borde ce vaste espace est replié sur lui-même, il donne l'impression que la ville de Lambersart tourne le dos à la zone végétale.



4 - ZONE DE NATURE

Ce site est une zone de nature précieuse dans une agglomération qui ne cesse de s'accroître.

Ces terrains, entretenus de façon rustique, forment de grandes prairies. Un chemin de halage longe en partie le canal. Il s'y est implanté de nombreux jardins ouvriers, un terrain d'entraînement de sport de la ville de Lille, le terrain de Hockey Club de Lille, et aux abords de l'écluse, un campement de nomades, signe du désintéressement voué actuellement à ce lieu. Un seul petit parking, au pied de la passerelle de la République, permet d'accéder au site.

On sent donc jusqu'à présent le peu de volonté d'organiser ce lieu. Sa situation exceptionnellé (Citadelle et Deûle), et son caractère inorganisé font de cet endroit un lieu de convoitise pour les promoteurs, les aménageurs et la communauté urbaine de Lille qui envisagerait le passage du périphérique d'un côté ou de l'autre de la Deûle.

B - DEUX GRANDES OPTIONS A CHOISIR

Cet espace, qui comporte divers atouts, peut être organisé soit à partir de la Citadelle, pôle régional, soit à partir de la Deûle, lieu de passage d'eau attrayant.

Dans tous les cas de figure, ce lieu sera avant tout une PROMENADE DE NATURE structurée par des ALIGNEMENTS d'arbres rappelant ceux de la ville de Lambersart.

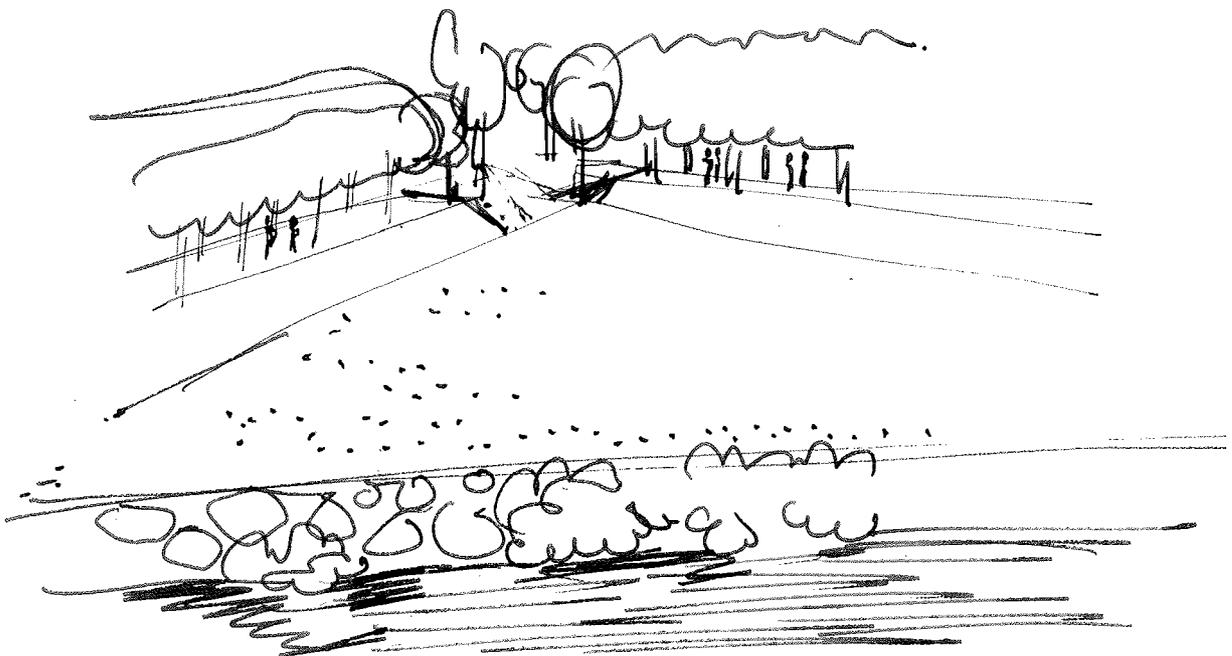
Les trois accès permettant le franchissement de la Deûle seront accompagnés de parkings, pour l'accueil des promeneurs.

L'accès longeant Notre Dame de Fatima, accès de proximité, sera affirmé.

1 - ESPACE EN PROLONGEMENT DE LA CITADELLE :

La ville de Lambersart pourrait affirmer cet espace en tant que prolongement de la citadelle. La citadelle deviendrait alors une "porte prestigieuse" de Lambersart.

. Les espaces de glacis seraient modelés et délimités par des allées plantées d'arbres, surélevés en talus de manière à dominer le site (apport de terre provenant par exemple des travaux du T.G.V.).

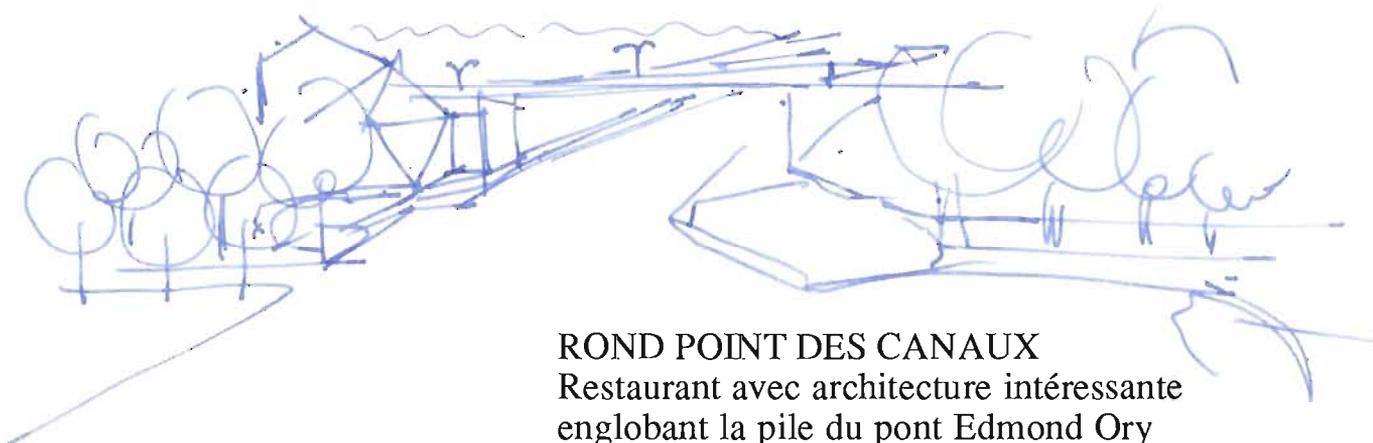


TALUS PLANTES D'ARBRES RAPPELANT LES GLACIS

. Un plan d'eau du côté de la citadelle, accompagnant le tracé en étoile évoquerait des glacis inondés, (C.F. étude de Étienne Poncelet). Le plan d'eau, sur le territoire de Lambersart, profiterait d'abord aux habitants de Lambersart comme base nautique. Ce projet serait à concevoir en cohérence avec celui de la ville de Lille (moyenne Deûle).

. En prolongement de la sculpture paysagère de la citadelle, les abords pourraient être modelés comme du "Land Art" dans l'esprit de celle-ci :

Devant le rond point des canaux, des gradins végétaux orientés au sud accompagneraient un équipement (restaurant par exemple) d'une architecture de qualité s'appuyant sur la pile de la passerelle Edmond Ory. L'ancienne route coupée par le tracé du canal se terminerait par deux placettes "étaux" faisant face à l'eau .



ROND POINT DES CANAUX
Restaurant avec architecture intéressante englobant la pile du pont Edmond Ory
Deux places face à face

A l'arrivée de la passerelle de la République une butte pyramidale aux arêtes marquées ponctuait le site.

En franchissement de l'avenue du bois, une pyramide à peau végétale (abritant éventuellement un bâtiment), avec à son sommet un belvédère, représenterait l'entrée de la ville depuis l'échangeur.

L'allée faisant le tour de la citadelle épouserait moins mollement les formes de celle-ci, quelques arbres mal placés seraient supprimés pour affirmer ce paysage monumental.

De nouveaux jardins ouvriers pourraient être installés. Si actuellement ils ne sont pas très valorisants pour le site, ils représentent néanmoins une manière intéressante de gérer le paysage, quand elle est bien maîtrisée. (cf.exemples allemands et hollandais).

2° ESPACE EN BORDURE DE LA DEULE

On peut penser que la Deûle, ayant coupé le site, est l'élément prépondérant de celui-ci, faisant oublier la citadelle.

La promenade peut alors être organisée autour du canal : berges plantées d'alignements, salles de verdure entourées d'arbres dans lesquelles pourraient être installés de jeux d'enfants, de sculptures, etc...

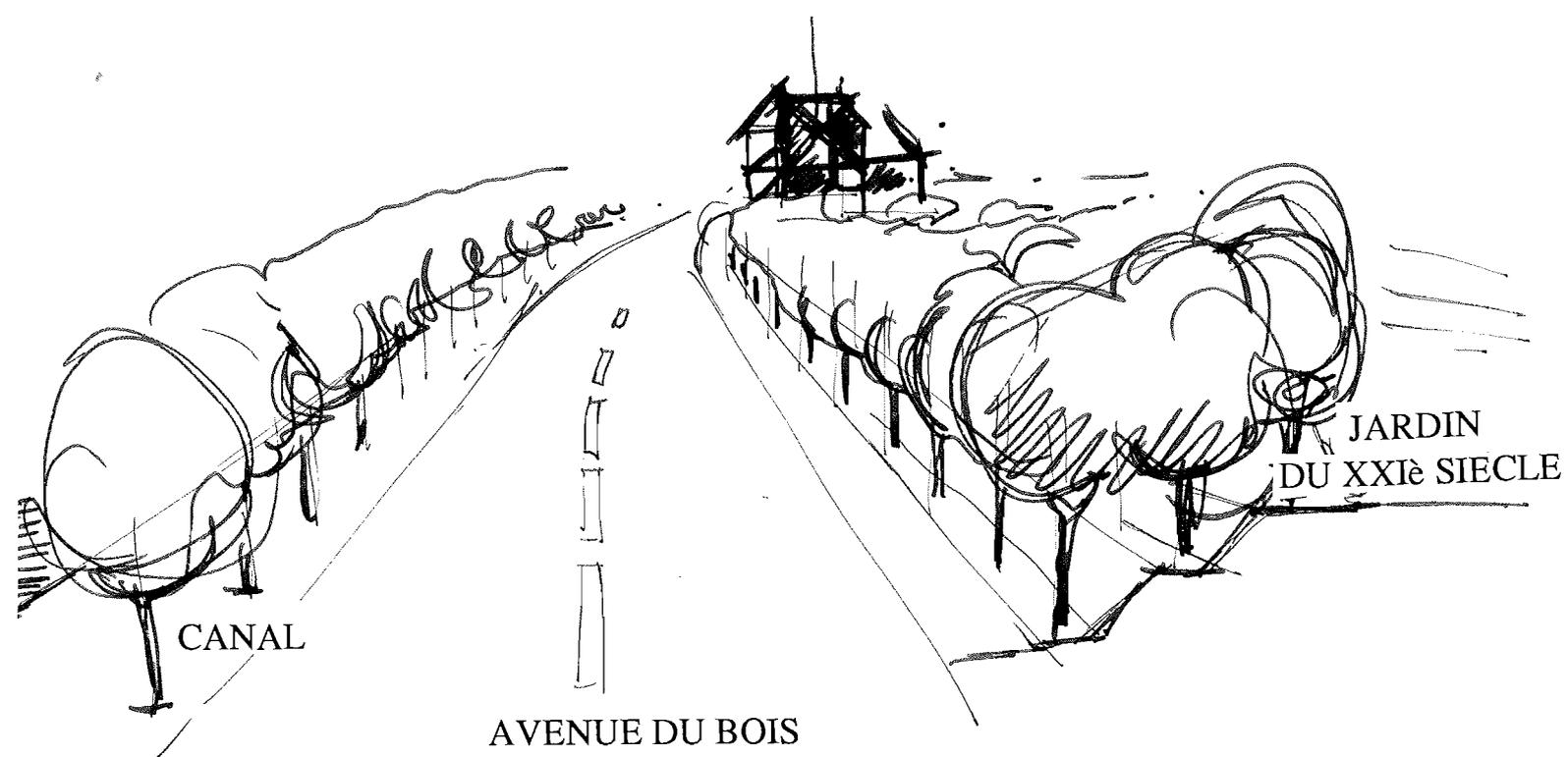
Devant le rond-point des canaux, un jardin d'eau accompagné d'une architecture s'appuyant sur la pile de la passerelle serait un lieu d'attractions.

Au nord de l'avenue du Bois, le terrain pourrait être occupé par un ensemble architecturé prestigieux marquant en plus d'un alignement d'arbres, l'entrée dans la ville de Lambersart. Il pourrait être destiné à des bureaux de qualité, à un ensemble hôtelier ou à tout autre programme valorisant pour le site. Il serait desservi par l'avenue Vauban.

A ses pieds, à la place des jardins ouvriers actuels, un jardin du XXIème siècle pourrait faire l'objet d'un concours de concepteurs de jardins. Un écho de ce jardin du XXIème siècle pourrait se trouver de l'autre côté de l'écluse, formant un double pôle attractif de part et d'autre de la Deûle.

Ce projet d'entrée de ville architecturée pourrait aussi se faire dans la première solution (prolongement de la Citadelle).

ENTREE DE VILLE



ENTREE DE LAMBERSART

PASSAGE DU PERIPHERIQUE

Si le périphérique doit passer d'un côté ou de l'autre de la Deûle, même enterré entièrement ou partiellement, il est indéniable que ce site en supportera des nuisances importantes.

L'emprise de la Deûle augmentée de celle de la voie sera encore plus difficile à franchir, séparant encore davantage la citadelle de Lambersart. Le bruit sera inévitable.

La solution suggérant la fermeture de l'espace par des plantations le long de la Deûle s'imposerait alors et il faudrait planter les berges des deux côtés sur toute leur longueur.

1° PERIPHERIQUE AU SUD DE LA DEULE

Il faudrait faire en sorte que la voirie soit la plus enterrée possible, avec une couverture plantée d'arbres. Une voie de halage obligatoire d'une emprise de 3m, augmenterait l'emprise de la route.

Une solution à demi enterrée serait envisageable, mais il est clair que, dans ce cas, le bruit serait tourné vers Lambersart.

Le passage devant l'écluse, difficile à enterrer ne serait plus un endroit de promenade agréable.

La traversée du rond-point des canaux pourrait être enterrée et ainsi être accompagnée d'une écluse. Si elle n'est pas enterrée à ce niveau, le terrain orientée au sud côté Lambersart ne présenterait plus d'intérêt.

2° PERIPHERIQUE AU NORD DE LA DEULE

Cette solution coupant toujours Lambersart de la citadelle induirait le bruit vers la citadelle.

Un périphérique à demi enterré fermerait les salles de verdure sur elles mêmes. L'avenue Vauban devrait alors rejoindre la rue de Lille pour désengorger la circulation du voisinage.

Un périphérique enterré depuis l'écluse permettrait une promenade à la place de l'avenue du Bois sans franchissement désagréable et un accès plus facile vers l'écluse.

CONCLUSIONS

A travers cette étude, il est clair que le passage d'un boulevard périphérique, malgré tous les efforts qui pourraient être faits pour diminuer les nuisances, serait un handicap pour le site, le séparant de la citadelle.

De ce point de vue il faut espérer que le futur périphérique sera la voie rapide urbaine se branchant sur la ceinture de Lomme.

Le choix d'aménagement devra être déterminé rapidement de manière à s'intégrer dans la révision du P.O.S.

Suite aux réflexions préalables sur l'aménagement de ce site, il serait judicieux qu'une commission d'élus et de techniciens aille visiter des réalisations de cas similaires (exemple : Strasbourg - réhabilitation des berges de l'Ille ; Turin -berges du Pô ; Paris - quai de Javel - Citroën et quai de Bercy).

Le projet d'un aménagement dans ce site d'échelle régionale devra être fait en relation avec les projets de la ville de Lille sur la citadelle.

Il pourra être financé à ce titre grâce aux subventions du Conseil Général, en tant qu'opération relevant du Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie, grâce aux subventions Etat-Région et grâce au Fonds Européen d'Intervention.

Bien maîtrisé, et avec une volonté politique forte, cet espace peut représenter une véritable façade prestigieuse pour la ville de Lambersart.

La cohérence entre les programmes d'aménagement de Lambersart et de Lille sur les abords de la citadelle permettra à chacune des communes d'entreprendre de façon conjointe ou indépendante des études d'aménagements paysagers qui mettent en valeur le site dans sa globalité.